



## LAFAYETTE PIERRE

BULLETIN DE  
SOUSCRIPTION  
*(Personne morale)*

Exemplaire destiné à :

- Le souscripteur
- Braxton Investment Management

**Lafayette Pierre, Société Professionnelle de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable sous forme de société par actions simplifiée – 51bis, rue de Miromesnil, 75008 Paris – RCS Paris N°437 855 232 – Code ISIN FR0013383171 – agréée par l'AMF sous le numéro d'agrément SPI20180066**

**Société de gestion**            **Braxton Investment Management** - SAS au capital de 582.500 € - 4, rue de la Pompe, 75016 Paris – RCS Paris n° 795 278 951 – Société de Gestion agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP-15000001

**Dépositaire**            **ODDO BHF**

### AVERTISSEMENT

*"La SPPPICAV détient directement et/ou indirectement des immeubles dont la vente exige des délais qui dépendront de l'état du marché immobilier.*

*La SPPPICAV ayant une durée de vie statutaire fixée au 31/12/2033, votre argent pourrait, en cas de demande de rachat, ne vous être versé qu'au terme d'un délai de dix (10) ans.*

*Par ailleurs, la somme que vous récupérerez pourra être inférieure à celle que vous aviez investie, en cas de baisse de la valeur des actifs de la SPPPICAV, en particulier du marché de l'immobilier, sur la durée de votre placement.*

*La durée de placement recommandée est de dix (10) ans (15 ans à la date de constitution de l'OPPCI le 1<sup>er</sup> janvier 2019).*

*La SPPPICAV a adopté des règles d'investissement dérogatoires, conformément aux articles L. 214-148 et suivants du Code monétaire et financier. La souscription ou l'acquisition des actions de la SPPPICAV, directement ou par personne interposée, est réservée aux investisseurs mentionnés à l'article L. 214-150 du Code monétaire et financier et à l'article 423-14 du RGAMF."*

*Sauf définition contraire au sein des présentes, les termes commençant par une majuscule et déjà définis dans le prospectus de la SPPPICAV ont le même sens dans le présent bulletin de souscription.*

## MODALITES DE LA SOUSCRIPTION :

- Période de Souscription : du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2024.
- Commission de souscription non acquise à la SPPPICAV : au maximum cinq (5) % de la Valeur Liquidative multipliée par le Nombre d'Actions souscrites.
- Commission de souscription acquise à la SPPPICAV : trois (3) % du montant brut souscrit (au maximum dix (10) % de la Valeur Liquidative multipliée par le Nombre d'Actions souscrites).
- Apports en nature : les apports en nature sont soumis à l'accord préalable de la collectivité des Associés et sont réalisés selon les modalités prévues dans les Statuts de la SPPPICAV.
- Nombre d'Actions : le nombre d'Actions souscrites sera égal au montant versé, net de commission de souscription acquise et non acquise, divisé par la prochaine Valeur Liquidative connue, telle qu'établie à la prochaine Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative.
- Les Actions souscrites devront être libérées en totalité lors de leur souscription.
- Délai de livraison des Actions : un (1) Jour Ouvré à compter de la Date de Publication de la Valeur Liquidative.
- Jouissance des Actions : La jouissance des titres commence au jour de livraison des Actions.
- Sous réserve de la validation par Braxton Investment Management de la complétude du dossier et de sa conformité aux obligations légales et réglementaires, la souscription est réalisée dès lors que les éléments suivants sont réunis :
  - o Réception au plus tard à douze (12) heures (heure de Paris) trois (3) Jours Ouvrés avant la Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative par Braxton Investment Management du présent Bulletin de Souscription dûment complété, comportant notamment l'identité et la signature du ou des souscripteurs, le montant souscrit et de tous les documents mentionnés dans la section « *Renseignements et Documents à fournir* ». L'ensemble de ces éléments doivent être envoyés à Braxton Investment Management – 4, rue de la Pompe – 75016 PARIS par lettre recommandée avec accusé de réception ou faire l'objet d'une remise en mains propres contre décharge.
  - o Versement trois (3) Jours Ouvrés avant la Date d'Etablissement de la Valeur Liquidative sur le compte de Lafayette Pierre des fonds correspondant au montant souscrit, commissions incluses.
- En application de ses obligations légales, Braxton Investment Management, agissant en tant que Société de Gestion agréée par l'AMF doit disposer de fichiers investisseurs régulièrement mis à jour. A ce titre, Braxton Investment Management peut confier au commercialisateur la mission de procéder à des mises à jour régulières des informations relatives aux investisseurs devenus actionnaires de Lafayette Pierre par son intermédiaire. En contrepartie de cette mission, Braxton Investment Management est susceptible sous certaines conditions de verser au commercialisateur une rémunération complémentaire de 0,2% de la Valeur Liquidative des Actions souscrites par son intermédiaire.

## RENSEIGNEMENTS ET DOCUMENTS A FOURNIR :

- Copie des statuts à jour, certifiés conformes à l'original par le représentant légal
- Extrait K-Bis datant de moins de trois (3) mois
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI, passeport, carte de séjour) du signataire
- Justificatif du pouvoir conféré au signataire si celui-ci n'est pas le représentant légal de la société et pièce d'identité du représentant légal
- Documents permettant l'identification des personnes physiques détenant plus de 10% du capital de la société (attestation de composition du capital de la société, feuille de présence de la dernière assemblée générale)
- Test d'adéquation dûment rempli et signé par le représentant légal ou son délégataire
- RIB du compte sur lequel seront versés les dividendes
- Le cas échéant, formulaire(s) FATCA si présence d'« *US person* » parmi les actionnaires détenant plus de 10% du capital de la société

#### IDENTITE DU SOUSCRIPTEUR :

Souscripteur : \_\_\_\_\_

Forme juridique : \_\_\_\_\_

Adresse du siège social : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Éléments d'identification (ex : SIREN) : \_\_\_\_\_

Fiscalité :  résident  non-résident

#### IDENTITE DU SIGNATAIRE :

Je soussigné(e) :  Monsieur  Madame

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Téléphone fixe : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Agissant en qualité de : \_\_\_\_\_

#### QUESTIONS SUR L'INDICE D'AMERICANITE DU SOUSCRIPTEUR :

Le représentant légal du souscripteur est-il détenteur d'une Carte Verte ou d'un statut de résident aux Etats-Unis ?  Oui  Non

Le représentant légal du souscripteur a-t-il séjourné plus de 31 jours sur le sol américain au cours de l'année écoulée ou plus de 183 jours au cours des 3 dernières années ?  Oui  Non

Le représentant légal du souscripteur dispose-t-il d'un numéro de téléphone américain ?  Oui  Non

L'un des actionnaires significatifs (détenteur de plus de 10% du capital) du souscripteur est-il une *U.S. person* au sens de la loi FATCA ?  Oui  Non

*(En cas de réponse positive à l'une de ces questions ou si le représentant légal du souscripteur est né aux Etats-Unis ou de nationalité américaine, remplir un questionnaire FATCA)*

## DECLARATIONS DU SOUSCRIPTEUR

**Je reconnais et déclare** (cocher les cases selon votre cas) :

- Avoir reçu et pris connaissance du Prospectus de la SPPPICAV Lafayette Pierre en ce compris les Statuts.
- Avoir été averti que la SPPPICAV Lafayette Pierre est réservée aux Investisseurs Autorisés, c'est-à-dire tout investisseur qui remplit les conditions prévues à l'article L. 214-150 du Code monétaire et financier et à l'article 423-14 du RGAMF et appartenir à l'une des catégories de souscripteurs concernés (cocher le critère vous correspondant) :
  - investisseurs mentionnés à l'article L. 214-150 du Code monétaire et financier (investisseurs professionnels au sens de la Directive MIF 2 et tels que définis par les articles L. 533-16 et D. 533-11 du Code monétaire et financier, français ou étrangers appartenant à une catégorie équivalente) ;
  - investisseurs dont la souscription initiale est supérieure ou égale à 100 000 euros ;
  - tout investisseur dès lors que la souscription ou l'acquisition est réalisée en son nom et pour son compte par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un service d'investissement de gestion de portefeuille, dans les conditions fixées au I de l'article L. 533-13 du Code monétaire et financier et à l'article 314-11 du RGAMF.
- Avoir pris connaissance et compris les stratégies de gestion mises en place par la SPPPICAV.
- Apprécier et accepter les risques inhérents aux stratégies de gestion et aux règles particulières d'investissements mises en œuvre dans cette SPPPICAV.
- Avoir été averti(e) et avoir considéré avec attention les principaux risques décrits dans le Prospectus de la SPPPICAV.
- Avoir été averti et pris connaissance que la SPPPICAV Lafayette Pierre est un organisme professionnel de placement collectif immobilier conformément aux articles L. 214-148 et suivants du Code monétaire et financier et, par conséquent, avoir été averti(e) et avoir apprécié (i) que cette SPPPICAV puisse adopter des règles d'investissement dérogatoires et (ii) les particularités, obligations et risques liés à sa souscription, notamment celles et ceux visées par les sections "Stratégie d'investissement" et "Profil de risque" du Prospectus.
- Avoir pris connaissance des conditions de souscription détaillées au paragraphe « Modalités de Souscription » du présent bulletin.
- Être autorisé(e) et avoir la pleine capacité au titre de la réglementation et de mes statuts à souscrire et détenir des Actions de la SPPPICAV Lafayette Pierre.
- Que l'investissement dans la SPPPICAV Lafayette Pierre convient à ma situation et que toutes les informations utiles m'ont été communiquées afin de me permettre de prendre une décision d'investissement dans la SPPPICAV Lafayette Pierre en toute connaissance de cause.
- Avoir décidé de souscrire sur la seule base du Prospectus (incluant les Statuts), de ce bulletin de souscription et des conseils reçus de mes propres conseillers financiers, juridiques et fiscaux en relation avec mon investissement dans la SPPPICAV Lafayette Pierre.
- Avoir entièrement revu et compris le contenu des Statuts et du Prospectus (notamment les facteurs de risque) et que les informations contenues dans ces documents sont suffisantes pour évaluer les risques inhérents à mon investissement dans la SPPPICAV Lafayette Pierre et l'opportunité d'investir dans la SPPPICAV Lafayette Pierre.
- Avoir été informé, pris connaissance, considéré avec attention et accepté les conditions de rachat des Actions de la SPPPICAV.
- Avoir pris connaissance que la Société de Gestion et/ou le Dépositaire se réserve le droit de refuser toute souscription en cas de doute sur l'origine des fonds, dans le cadre de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et/ou sur les critères d'éligibilité de l'investisseur.
- Avoir été averti que :
  - (i) le taux effectif de la commission de souscription acquise à la SPPPICAV est disponible sur le site internet de la Société de Gestion ([www.braxton-im.com](http://www.braxton-im.com)) ;
  - (ii) l'ordre de souscription est irrévocable et ne peut faire l'objet d'une modification ni d'une annulation.
- M'engager à déclarer à la Société de Gestion si, compte tenu de la présente souscription, ma participation directe et indirecte dans la SPPPICAV Lafayette Pierre (y compris les Actions déjà détenues) franchit à la hausse le seuil de dix (10) % du Nombre Total d'Actions de la SPPPICAV.
- Être tenu(e) de libérer l'intégralité du montant de mon engagement au jour de la souscription.

- Agir pour compte propre et être informé(e) qu'en cas de cession, transmission ou distribution de mes Actions de la SPPICAV Lafayette Pierre, seul(e)s seraient éligibles des bénéficiaires répondant aux critères de l'article L. 214-150 du Code monétaire et financier et aux conditions stipulées dans le Prospectus de la SPPICAV Lafayette Pierre.

**MONTANT DE LA SOUSCRIPTION :**

A la lumière de l'ensemble de ces éléments, je déclare souscrire des Actions Lafayette Pierre pour un montant de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ (en chiffres et en lettres)

euros, dont une commission de souscription acquise à la SPPICAV de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ (en chiffres et en lettres) EUROS.

Commission de souscription non-acquise à la SPPICAV : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ (en chiffres et en lettres) EUROS.

Soit un montant total de : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ (en chiffres et en lettres) EUROS.

En contrepartie du versement du montant mentionné ci-dessous, l'investisseur recevra les Actions et/ou fractions d'Actions qu'il a souscrites.

**MODALITES DE REGLEMENT** (la souscription ne sera effective que sous réserve de l'encaissement du prix total de souscription) :

Virement ce jour sur le compte de Lafayette Pierre dont l'IBAN est FR76 4585 0000 0167 5612 0000 175 ouvert dans les comptes de ODDO BHF (identifiant ODDOFRPP)

Remise ce jour d'un chèque numéro \_\_\_\_\_ tiré sur la banque \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ à l'ordre de « Lafayette Pierre »

**COORDONNEES DU COMMERCIALISATEUR** (si applicable) : \_\_\_\_\_

Le commercialisateur est-il lié à Braxton Investment Management ?  : oui  : non

Si oui, préciser la nature du lien : \_\_\_\_\_

Si l'investissement en Actions Lafayette Pierre a été présenté par l'intermédiaire d'un commercialisateur (dont l'identité est alors rappelée ci-dessus), je donne mandat à Lafayette Pierre de reverser au commercialisateur la commission de souscription non-acquise à la SPPICAV.

**REVENUS :**

Demande que toute somme revenant au souscripteur au titre des Actions souscrites soit portée au crédit du compte suivant (joindre un RIB)

Titulaire (nom et adresse) : \_\_\_\_\_

Banque : \_\_\_\_\_

Agence : \_\_\_\_\_

IBAN du compte bancaire : \_\_\_\_\_

Bank Identifier Code (BIC) de la banque : \_\_\_\_\_

**Je suis informé(e) que la Société de Gestion (Braxton Investment Management) ne garantit ni le rachat, ni la cession des Actions.**

Fait en deux (2) exemplaires à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature du(des) représentant(s) dûment habilité(s) du souscripteur précédée de la mention manuscrite : « *Bon pour souscription d'Actions Lafayette Pierre. Je déclare avoir pris connaissance du Prospectus et certifie l'exactitude des informations ci-dessus renseignées* » :